

A Dieppe, le maire repousse la réouverture des écoles au 18 mai

Nicolas Langlois, le maire de Dieppe, a décidé de repousser la réouverture des écoles au 18 mai pour pouvoir préparer la rentrée au mieux.

Publié le 6 Mai 20 à 15:09



A Dieppe, une rentrée progressive est prévue dès le 18 mai 2020. (@Pixabay)

Le maire de **Dieppe (Seine-Maritime)** Nicolas Langlois ne souhaite pas rouvrir les écoles dès le **11 mai 2020** comme prévu par le gouvernement. Il repousse la réouverture au 18 mai, le temps que la communauté éducative et la municipalité puisse organiser la vie des écoliers dans le respect des mesures barrières.

Un courrier a été envoyé à tous les parents d'élèves de la cité aux quatre ports : « Les conditions ne sont pas réunies », écrit le maire de Dieppe. Il explique avoir reçu le protocole sanitaire à suivre dimanche 3 mai 2020 seulement. Ce qui lui laissait peu de temps pour préparer la rentrée. Selon lui :

Ces mesures viennent bousculer la chaleur humaine qui règne dans nos établissements. C'est un changement profond des habitudes, des méthodes pédagogiques et de l'organisation.

« Ne pas abîmer la confiance »

Pour ne pas ouvrir les écoles dans la précipitation, Nicolas Langlois a donc préféré envisager une réouverture progressive dès le 18 mai. « Pour ma part, je ne souhaite pas abîmer la confiance qui existe entre l'école et les familles, poursuit-ils. Cette confiance est essentielle pour l'épanouissement de tous nos enfants ». Il poursuit :

Avec les enseignants, les directeurs d'école, les services municipaux et les associations de quartier, nous serons très vigilants et mobilisés pour ne laisser aucun enfant sur le bord du chemin.

Chaque direction d'école fera parvenir ses modalités de rentrée aux parents d'élèves. Pour l'instant, nous ne disposons pas de plus d'informations pratiques.

A noter que la cantine et le périscolaire seront assurés dès le 18 mai 2020 avec de très faibles effectifs, comme à l'école, en raison des règles sanitaires fixées par le protocole.

L'accueil des enfants de soignants et des professions prioritaires continuera du 11 au 15 mai 2020.